



HAL
open science

Luxus et pompa La notion de luxe d'après trois portraits de “ barbares ” dans la Correspondance de Sidoine Apollinaire

Alain Chauvot

► **To cite this version:**

Alain Chauvot. Luxus et pompa La notion de luxe d'après trois portraits de “ barbares ” dans la Correspondance de Sidoine Apollinaire. *Ktèma: Civilisations de l'Orient, de la Grèce et de Rome antiques*, 2018, Luxe et richesse dans l'Antiquité et à Byzance, 43, pp.57-76. halshs-01960016

HAL Id: halshs-01960016

<https://shs.hal.science/halshs-01960016>

Submitted on 19 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

KTÈMA

CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES

Luxe et richesse dans l'Antiquité et à Byzance

Philippe QUENET	Luxe et transgression dans les cités-États sud-mésopotamiennes (3100-2350 av. J.-C.) d'après quelques séries d'objets en coquille.....	5
Sylvie DONNAT	Du luxe aux richesses-špss. À propos de la scène du petit lever de Ptahhotep (Égypte, vers 2400-2300 av. J.-C.).....	35
Anne-Marie ADAM Alain CHAUVOT	Luxe du cadre de vie et du cadre de mort chez les Celtes de l'âge du fer..... <i>Luxus et pompa</i>	47
Catherine DUVETTE	La notion de luxe d'après trois portraits de « barbares » dans la <i>Correspondance</i> de Sidoine Apollinaire.....	57
Stavros LAZARIS	Une idée du luxe en contexte paysan : le cas des villages protobyzantins du ġebel Zawiyé (Massif calcaire de Syrie du Nord).....	77
	Sur le statut et l'utilisation de l'or à Byzance : le cas des manuscrits chrysographiés.....	93

Varia

Francesco MARI	Les sens de la poignée de main en Grèce ancienne du VIII ^e au V ^e siècle avant J.-C.	105
Alexandra BARTZOKA	Les dispositifs judiciaires des Cyclades à l'époque classique et la question de leur indépendance.....	133
Edmond LÉVY	Bía chez Aristote	155

N° 43

STRASBOURG

2018

KTÈMA

CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES

Revue annuelle

Fondateurs : Edmond FRÉZOULS †
Edmond LÉVY

Directrice de la revue : Dominique LENFANT

Directeur honoraire : Edmond LÉVY

Comité de rédaction : Agnès ARBO MOLINIER, Frédéric COLIN, Michel HUMM, Anne JACQUEMIN, Luana QUATTROCELLI, Anne-Caroline RENDU-LOISEL

Comité scientifique : Cinzia BEARZOT (Milan), Harriet FLOWER (Princeton), Sabine HUEBNER (Bâle), Tanja ITGENSHORST (Fribourg, Suisse), Olaf KAPER (Leyde), Alexander PRUß (Mayence), Christopher TUPLIN (Liverpool), Ralf VON DEN HOFF (Fribourg, Allemagne)

Comité de lecture : Le comité de lecture est constitué des spécialistes extérieurs qui expertisent les articles et doivent rester anonymes.

Directeur de publication : Michel DENEKEN, président de l'Université de Strasbourg

Maquette et mise en page : Ersie LERIA

Éditeur

Presses universitaires de Strasbourg
5 allée du Général Rouvillois – CS 50008
FR-67083 STRASBOURG CEDEX
Tél. : (33) 03 68 85 62 65
info.pus@unistra.fr
pus.unistra.fr

Ventes au numéro

En librairie ou en commande en ligne sur le site
des Presses universitaires de Strasbourg :
pus.unistra.fr

Abonnements

FMSH Diffusion/CID
18 rue Robert-Schuman
CS 90003
FR-94227 CHARENTON-LE-PONT CEDEX

Tél. : 01 53 48 56 30
Fax : 01 53 48 20 95
cid@msh-paris.fr

ISSN 0221-5896

ISBN 979-10-3440-026-3

ΚΤÈΜΑ

CIVILISATIONS DE L'ORIENT, DE LA GRÈCE ET DE ROME ANTIQUES



PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG



Luxe et richesse dans l'Antiquité et à Byzance





Luxus et pompa

La notion de luxe d'après trois portraits de « barbares » dans la *Correspondance* de Sidoine Apollinaire

RÉSUMÉ-. L'utilisation de la notion de « luxe » pour l'Antiquité romaine pose des problèmes méthodologiques spécifiques, ce mot n'ayant pas d'équivalent en latin. On montrera, à partir de trois descriptions de « barbares » dans la *Correspondance* de Sidoine Apollinaire, comment on peut tenter de rétroprojeter, mais non sans précaution, le concept de « luxe » dans le monde romain tardif: la *pompa* nuptiale de Ricimer, la table publique et privée de Théodoric, et le cortège nuptial de Sigismer. À quelques années d'écart et dans des circonstances bien différentes, le luxe peut tantôt être maîtrisé à la manière d'un aristocrate romain, tantôt être le signe d'un rapport de forces qui n'est plus à l'avantage de l'Empire.

ABSTRACT-. Applying a concept such as “luxury” to Roman Antiquity poses specific methodological problems, as there is no equivalent word in Latin. Using three descriptions of “barbarians” in the *Correspondance* of Sidonius Apollinaris (the nuptial *pompa* of Ricimer, the public and private table of Theodoric, and the wedding procession of Sigismer) we will show that it is possible, though with necessary caution, to project the idea of “luxury” on the late Roman world. At different times and under very different circumstances, luxury can sometimes be controlled in the manner of a Roman aristocrat, at other times be evidence of a balance of power that is no longer to the Empire's advantage.

L'utilisation de la notion de « luxe » pour l'Antiquité romaine pose des problèmes méthodologiques spécifiques¹, ce mot n'ayant pas d'équivalent exact en latin. Il peut toutefois être rapproché de termes relevant du même champ sémantique, comme *elegantia*, *abundantia*, voire *luxus*, mais non sans précaution, alors que *pompa* appartient à un registre différent. Je voudrais montrer, en particulier, à partir de trois descriptions de « barbares » dans la *Correspondance* de Sidoine Apollinaire, comment on peut tenter de rétroprojeter un tel concept dans le monde romain et plus particulièrement dans celui de l'Antiquité tardive. Après avoir procédé à une réflexion préalable sur ce concept, on opérera une focalisation sur son emploi possible à propos des descriptions de trois personnages fort différents, Théodoric (roi des Wisigoths), Ricimer (patrice d'origine suévo-wisigothe) et Sigismer (prince franc). Par l'origine, ceux-ci sont externes à la romanité, seul Ricimer étant pleinement inscrit dans les structures politico-militaires impériales, alors que Théodoric et Sigismer ne relèvent que de leurs propres institutions, tout en entretenant des rapports plus ou

(1) Sur la *magnificentia publica* et sur la répression ou l'acceptation du *luxus* privé, voir en dernier lieu DUBOIS-PÉLERIN 2016.



moins étroits avec l'Empire. Sidoine, qui ne les qualifie jamais de *barbari*, les décrit dans le cadre géopolitique d'un monde romain occidental dont l'identité, voire la pérennité, sont désormais elles-mêmes de plus en plus remises en cause. Ces situations singulières, qui font se confronter romanité et altérité – mais une altérité en partie « interne » –, mettent à l'épreuve l'hypothèse de la pertinence de l'emploi d'une notion telle que le « luxe » dans la période considérée.

I. DANS QUELLE MESURE PEUT-ON PARLER DE « LUXE » À PROPOS DE L'ŒUVRE DE SIDOINE APOLLINAIRE ?

La notion de luxe

Le luxe, tel qu'on le définit aujourd'hui, renvoie à un art de vivre pratiqué par un groupe social spécifique et reposant sur des moyens importants qui permettent un usage de biens coûteux, de valeur élevée voire en abondance; la notion de valeur est toutefois plus importante que celle d'abondance. Peut s'y ajouter l'idée d'une connaissance de cette valeur, absente chez des « nouveaux riches » non cultivés. La pratique du « luxe », dans cette conception, tendrait à rejeter sur les marges ce qui relèverait de la simple surabondance de biens, même de prix, mais plus ou moins mal choisis ou, pire encore, témoignant d'un « mauvais goût ». Elle est donc associée à ce qu'on pourrait appeler une « stratégie de distinction », par laquelle un groupe social, se voyant comme une « élite », entend se différencier des autres, en usant de ses moyens mais aussi de sa culture, ce qui peut engendrer des rapports de tension entre groupes, faits de mimétisme, d'envie ou de mépris². Elle est donc en rapport avec la construction des hiérarchies sociales et culturelles.

Cette notion concerne en premier lieu la sphère privée. Mais, dans la mesure où un groupe social doit aussi tenir son rang dans la cité, et surtout si la structuration institutionnelle joue un rôle dans la structuration sociale – c'est le cas à Rome, et sans doute aussi dans les sociétés germaniques auxquelles elle est confrontée –, la question de la place du luxe dans la sphère publique ne peut pas être mise à l'écart. Je prendrai toutefois le parti de ne pas parler de « luxe » dès lors qu'il s'agit uniquement de l'appareil d'État proprement dit, malgré une possible proximité des apparences; en latin, *pompa*, dans l'une de ses acceptions, correspond d'ailleurs à cette notion et peut aussi s'appliquer à l'apparence dans la cité d'un haut personnage qui y joue un rôle. La *pompa* est par excellence la manière dont se manifeste extérieurement ce qui est « officiel », *hoc est publice ostentari*, comme l'écrit Isidore de Séville³. Elle renvoie souvent, comme le grec πομπή, par définition au cortège. Elle peut aussi caractériser, de façon plus abstraite, ce qui est un trait essentiel de la romanité, à savoir l'art de parler et d'écrire⁴. On pourrait traduire en ce sens par « apparat ».

Dans certains cas, elle peut ressembler à ce que nous appelons le « luxe » par la qualité et la quantité de l'ornementation, mais elle en diffère par sa fonction, qui est toute de représentation publique et non de stratégie de distinction sociale. De ce fait, elle relève largement de l'appareil d'État, par exemple des fêtes publiques, mais peut aussi concerner des cérémonies dont le caractère participe à la fois du privé et du public, comme des noces, où les notions d'apparence publique et de distinction sociale s'entrecroisent: un mariage peut manifester publiquement à la fois une certaine place dans l'organisation et le fonctionnement d'une collectivité (*pompa*) et une manière de se

(2) Ainsi, on peut parler aujourd'hui d'un « immobilier de luxe et de prestige », ou de la « gamme prestige et luxe » d'un groupe horloger, le terme « prestige » venant renforcer la notion de distinction déjà suggérée par celle de luxe.

(3) Isid. *Etym.* XVIII, 2.

(4) P. PIERONI, *TLL*, X, 1, 2010, col. 2593-2597, s.v.

distinguer dans son apparence par rapport aux autres groupes sociaux composant cette collectivité («luxue»).

La notion de «luxue» peut être connotée négativement sur un plan moral, dès lors qu'elle est liée à une condamnation de la richesse ou à une réprobation des usages excessifs de celle-ci. Si «luxue» dérive de *luxus*, ces deux termes ne sont pas équivalents, car la notion latine renvoie souvent à la surabondance et à l'excès, avec éventuellement des connotations morales négatives: *luxus* est proche de *luxuria* et évoque donc la débauche⁵. Elle est donc tout à l'opposé de la maîtrise de soi qui doit caractériser le citoyen romain. Toutefois, il peut arriver que *luxus* désigne un faste somptueux sans connotation négative⁶. C'est l'analyse du contexte qui permet de préciser le sens. Dans certains cas, entre «luxue» et *luxus*, ce n'est pas seulement de différence qu'il faudrait parler mais d'opposition, tant le luxe peut être discret et n'impliquer ni vulgarité ni même ostentation, mais seulement distinction. Le terme français «luxue» est donc, paradoxe apparent, difficilement traduisible en latin.

Sidoine Apollinaire et son temps

Si j'ai choisi de centrer ma réflexion sur l'œuvre de Sidoine, c'est que celui-ci présente l'intérêt de combiner des identités multiples dans un monde, l'Antiquité tardive, qui est lui-même à la croisée de plusieurs identités. Aristocrate provincial du V^e siècle ap.J.-C, ce Gallo-Romain confronté à la présence «barbare» a aussi été un proche du pouvoir impérial et a exercé la fonction de préfet de la ville de Rome. Familier dans sa jeunesse du roi des Wisigoths Théodoric, il finit, comme évêque de Clermont, par s'opposer en vain aux entreprises du successeur de celui-ci, Euric, avant de se soumettre au pouvoir wisigothique. Héritier de la culture classique, il est aussi un chrétien certes mondain, mais sincère, et entre sur le tard dans une carrière ecclésiastique qui a peut-être été davantage subie que choisie⁷.

Je chercherai des réponses davantage dans la *Correspondance* de Sidoine que dans ses poèmes. La publication des lettres a été le fait de Sidoine lui-même, avec des intentions qui contraignent à pratiquer une double lecture. En effet, si chaque lettre vaut en elle-même comme un morceau choisi, elle prend aussi sens, dans cette anthologie, par rapport à d'autres lettres auxquelles elle fait écho. En outre, il faut tenir compte tant de la date de rédaction que de celle de publication. Les deux premiers livres ont été publiés en 469/470, juste après la préfecture de la Ville; une première édition partielle du recueil (Livres I à VII) date de 477/478, alors que les deux derniers livres ont été ajoutés ensuite⁸. Sidoine était alors évêque de Clermont, d'abord hostile aux Wisigoths, puis, après avoir été emprisonné par le roi Euric, réintégré dans ses fonctions. Si les lettres ne sont pas classées par ordre chronologique, c'est souvent un évêque qui s'y exprime, et de toute façon un chrétien. Cela ne signifie pas qu'il nous donne une vision chrétienne du luxe, mais une vision du luxe où l'héritage de la culture classique coexiste avec une attitude chrétienne.

Pour un aristocrate chrétien, réprouver le luxe tout en ayant les moyens de le pratiquer peut être une forme de distinction. Or Sidoine, tout en laissant entendre, en bon aristocrate, son goût pour des agréments de la vie que nous qualifierions volontiers de «luxueux», affecte une certaine «modestie ostentatoire», que ce soit pour des raisons esthétiques ou morales, voire religieuses.

(5) C. ZÄCH, *TLL*, VII,2, 1978, col. 1934-1938, s.v. *luxus*. 2.

(6) Ainsi Verg. *Aen.* I,637, évoque le *luxus regalis* du palais de Didon.

(7) HARRIES 1994, p. 172.

(8) PRÉVOT 2013, p. 233-239.

Sidoine et le réel. Un art de la connivence

Dans les œuvres de Sidoine, l'historien espère trouver des informations. De telles œuvres ont ainsi été sollicitées pour compléter la documentation archéologique sur les *villae* de Gaule, notamment d'Aquitaine⁹. Or, ces questions sont d'autant plus difficiles à démêler que Sidoine est un écrivain et sans doute un personnage déconcertant. Depuis la thèse d'André Loyen, il est rapproché de la notion d'« esprit précieux »¹⁰. Mais de quelle nature est son rapport au réel et quelle vision en donne-t-il ? En 1976, Ph. Rousseau s'interrogeait sur ce point, soulevant le problème de l'utilisation de Sidoine comme source pour rendre compte de la réalité de la Gaule tardive¹¹. Pour J. Percival, le caractère allusif de ses descriptions pourrait être dû soit à un trait littéraire soit à un contraste entre ce que les choses devraient être et ce qu'elles sont¹². Ces remarques mettent en évidence le fait qu'il est difficile de solliciter une telle source aussi bien pour appréhender le réel que pour définir des notions fondamentales.

Pourquoi et comment les lettres de Sidoine ne font-elles voir que des fragments de la réalité ? Il faut insister sur le fait qu'il affecte volontiers d'écrire en fonction de la demande de ses lecteurs. Or, ceux-ci partagent la même culture et les mêmes références que lui. De ce fait, l'allusion et le sous-entendu règnent sur ces échanges. Ainsi, le recueil de la *Correspondance* apparaît-il comme constitué à la demande du maître de Sidoine, Constance, qui en est comme la caution :

Depuis longtemps, vous me pressez, très noble seigneur – avec la plus grande force de persuasion, car vous êtes du meilleur conseil sur les points qui donneront matière à discussion – de réunir en un volume, après avoir révisé et corrigé les originaux, toutes les lettres qui seraient, parmi celles qui ont coulé de ma plume en diverses occasions, un peu plus châtiées en raison du sujet, de la personne ou des circonstances qui les ont provoquées, pour suivre de mes pas présomptueux les traces de Symmaque dans son style périodique et celles de Pline le Jeune dans sa science et sa perfection¹³.

Le recueil porte donc la marque du soin, qui, en même temps que la notion de choix, constitue une forme de parenté avec un objet luxueux. Mais le soin est affaire de forme et ne dit rien sur le contenu.

Prenons quelques exemples. La lettre à Herenius, qui est consacrée surtout à son long périple vers Rome et contient une description très allusive des fêtes du mariage du patrice Ricimer avec la fille de l'empereur Anthémius, commence par « Tu es anxieux de savoir si... »¹⁴. La lettre à Domnicus décrivant le cortège de Sigismer renvoie elle aussi aux interrogations de son destinataire¹⁵. Un morceau de choix, en guise d'ouverture, est la lettre décrivant les faits et gestes de Théodoric, qui répond à une demande d'Agricola, fils de l'empereur Avitus :

Bien souvent tu m'as demandé, connaissant la réputation de sociabilité (*ciuilitas*)¹⁶ que s'est acquise dans le monde le roi des Goths Théodoric, de te faire connaître dans une lettre les proportions de son corps et le mode de son existence¹⁷.

Un tel portrait ne se focalise donc pas sur la psychologie, mais sur une mise en valeur des apparences. Pourtant, on se tromperait en pensant que seules les apparences intéressaient Sidoine. Il faut bien davantage prendre en compte les interrogations de son correspondant sur Théodoric,

(9) Voir par exemple BALMELLE 2001, p. 178-182, 191-192 sur les thermes.

(10) LOYEN 1943.

(11) ROUSSEAU 1976, p. 356.

(12) PERCIVAL 1997, en particulier p. 287.

(13) Sid. Apoll. *Epist.* I, 1, 1 (469 ou début 470). Sauf mention contraire, les traductions sont reprises de: *Sidoine Apollinaire*, Œuvres, texte établi et traduit par A. Loyen, Paris (CUF), 1960-1970.

(14) Sid. Apoll. *Epist.* I, 5, 1 (fin 467).

(15) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 20, 1 (vers 469).

(16) Je propose de traduire ainsi plutôt que par « courtoisie », dont le sens paraît trop restrictif, comme le fait A. Loyen.

(17) Sid. Apoll. *Epist.* I, 2, 1 (vers 455).

et en particulier sur son rapport à l'Empire, dont on peut penser qu'elles sont à l'origine de la lettre. Pour ces aristocrates, « les proportions du corps et le mode d'existence » de Théodoric sont des révélateurs de ce qu'il est réellement, en particulier de son rapport à la romanité. Ce portrait a donc, au-delà de la mise en scène des faits et gestes, une signification politique. Les apparences sont révélatrices de la réalité. Ce partage des références permet de pratiquer un art reposant sur des connivences entre l'auteur et son cercle de lecteurs.

De ce fait, Sidoine peut procéder par des allusions qui reposent sur un accès à un code commun. Ainsi, seule une allusion au toit conique de ses thermes évoque dans le *Carmen* XVIII la villa auvergnate d'Avitacus, établissant un rapport explicite avec une construction prestigieuse de Baïes, alors que dans la *Lettre* à Domnicius, cette mention fait partie d'une description détaillée¹⁸. *Baïas tu facis hic animo*, « tu peux recréer ici Baïes dans ton imagination »¹⁹. Ce type de culture visuelle est fondé sur la mémoire. Baïes est ce qui symbolise depuis des siècles le luxe de la vie de loisir ; cette culture se nourrit de références littéraires même pour ceux qui n'auraient jamais vu ce site, symbole du luxe des villas maritimes.

Dans un tel esprit de connivence, Sidoine pratique avec subtilité l'art de la description négative. Il décrit les éléments d'un repas ou d'une architecture intérieure en les caractérisant comme *n'étant pas* de provenance exotique ou dispendieuse, ce qui entraîne d'érudites énumérations décrivant un luxe qui a pour mérite de ne pas exister. Ceci évoque pour le lecteur des visions connues par la littérature si ce n'est par la réalité et donc, d'une façon ou d'une autre, partagées, sans que pour autant l'auteur et les destinataires soient personnellement impliqués dans de telles pratiques vues comme excessivement luxueuses. La description négative est un étalage de culture qui met de côté l'objet qui aurait dû être en son cœur. La distinction consiste à se mettre à distance du luxe, tout en affichant la connaissance des codes de celui-ci. De la sorte, la distance chrétienne envers l'usage des richesses et la culture aristocratique traditionnelle se trouvent associées.

Ainsi, dans le *Carmen* XVII, qui est une invitation au sénateur Ommatius pour un repas d'anniversaire, celui-ci n'est pas décrit, mais apparaît tout l'arsenal des décors somptueux – qui seront absents :

Les repas ne te seront pas servis sur des tables incrustées de pierreries et la pourpre assyrienne n'ornera point pour toi un lit d'apparat, je n'extraurai point d'un buffet reluisant aux multiples facettes les lourdes pièces d'une argenterie noircie ; on ne présentera pas ici une coupe dont les flancs ciselés sont enserrés par l'or rouge d'une anse en torsade [...] ²⁰.

De même, dans la description des repas à la cour du roi wisigoth Théodoric, c'est un *decorum* absent qui est évoqué par contrepoint : « Pour en venir à ses repas, [...] l'on n'y voit point de serviteurs haletants déposer sur des tables chargées à craquer la masse brute d'une vieille argenterie »²¹.

Ou encore il écrit, à propos des thermes de sa villa d'Avitacus

Si [...] tu t'inquiètes de mes marbres, c'est un fait que Paros, Carystos, Proconèse, la Phrygie, la Numidie, Sparte n'ont point déposé en ces lieux les plaques aux couleurs variées de leurs carrières, et les pierres de mes thermes n'offrent point non plus aux regards cette apparence trompeuse d'un semis d'écailles que donnent les rochers d'Éthiopie et leurs montagnes de pourpre teints d'un rouge naturel²².

(18) Sid. Apoll. *Carm.* XVIII, 3-4 ; *Epist.* II, 2, 5 (vers 465). Cf. GUÉRIN-BEAUVOIS 1997.

(19) Sid. Apoll. *Carm.* XVIII, 12.

(20) Sid. Apoll. *Carm.* XVII, 5-10.

(21) Sid. Apoll. *Epist.* I, 2, 6.

(22) Sid. Apoll. *Epist.* II, 2, 7.

En contrepoint, la villa apparaît comme l'espace d'une vie simple et sans fards, le luxe excessif étant associé à la notion de tromperie.

Et de même pour la description des colonnes des bains qui se trouvent dans la villa de Pontius Leontius, qui n'est exposée que par contraste avec leurs concurrentes :

Arrière les précieuses tâches bleuâtres du marbre pourpré dans les carrières de Synnada, arrière la colline de Numidie qui porte des roches blanches comme l'ivoire et des marbres ornés de veine verte comme l'herbe printanière; fi du Paros brillant, fi du Carystos; de moindre valeur est à mes yeux la pourpre qui imprègne les roches de porphyre²³.

De tels textes sont destinés à montrer l'étendue des références que maîtrisent Sidoine et ses lecteurs. Quand bien même ils ne sont pas les propriétaires des réalités évoquées, ils restent du moins des propriétaires de références qui servent à faire monstration de culture, ce qui est peut-être, pour des aristocrates moins riches que leurs prédécesseurs²⁴, une manière de compensation, car Sidoine et les gens de son monde savent bien que c'est là le répertoire de toutes les formes d'un luxe qu'on fait mine de dédaigner.

Quel « luxe » ?

La technique des descriptions négatives permet de mettre en évidence le rejet d'un certain type de luxe. Ainsi, dans le *Carmen* XVII, apparaît tout l'arsenal des décors somptueux, mais ici inexistant, d'un repas²⁵. Un tel « luxe » est associé à des notions négatives: surcharge, lourdeur, vieillie et usure. Tout en visant à éblouir, il écrase et finit par tomber dans la laideur (« argenterie noircie »). De même, dans la description des repas à la cour du roi wisigoth Théodoric, c'est un *decorum* suranné et ridicule, tout aussi absent, qui est évoqué: « L'on n'y voit point de serviteur haletant déposer sur des tables chargées à craquer la masse brute d'une vieille argenterie »²⁶. Ou encore, à propos des thermes de sa villa d'Avitacus il écrit: « Ici point de corps peints sur les murs [...], point d'histriens prêtant à rire [...], point de ces postures lascives et équivoques [...] »²⁷. Et, de même, pour la description des colonnes des bains de la villa de Pontius Leontius, le thème de la blancheur est suggéré par opposition aux couleurs qui sont rejetées²⁸. À l'envers d'un « luxe » pesant et sinistre, les valeurs positives se trouvent du côté de la simplicité, de la légèreté et de la blancheur.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'on vit dans la pauvreté ni même de façon modeste. Tradition aristocratique et références chrétiennes se mêlent ici avec subtilité pour apprécier un mode de vie très confortable et surtout au-dessus du commun. Apparaît essentielle la possession d'une belle villa, car elle permet de jouir de la vue sur la campagne, à la manière d'un Plinie le Jeune, ce qui est une façon de s'approprier la nature. Posséder des thermes remarquables s'inscrit aussi dans une tradition, qui est nuancée par la blancheur des murs, la présence de la seule lumière et l'absence de peintures, à la fois pour des raisons de coût et de moralité (uniquement chrétienne?). Une dimension à la fois traditionnelle et chrétienne du luxe se traduit chez ces aristocrates par un élément important: la bibliothèque²⁹. Les livres sont un élément de distinction, mais la nouveauté réside dans la présence d'ouvrages pieux, inscrite concrètement dans l'architecture intérieure et abstraitement dans l'articulation de la vie sociale, comme le montre la description de la villa de

(23) Sid. Apoll. *Carm.* XXII, 137-141 (traduction modifiée).

(24) HARRIES 1994, p. 132.

(25) Sid. Apoll. *Carm.* XVII, 5-10.

(26) Sid. Apoll. *Epist.* I, 2, 6.

(27) Sid. Apoll. *Epist.* II, 2, 6.

(28) Sid. Apoll. *Carm.* XXII, 136-141.

(29) CARRIÉ J.-Ph. 2010.

l'un de ses amis³⁰. C'est bien de « luxe » qu'il s'agit ici, la constitution d'une bibliothèque reposant sur l'activité de copistes³¹ : « Des livres en abondance, tu dirais des tables destinées aux ouvrages de grammaire, ou les degrés de l'Athénée, ou enfin les armoires qui remplissent les boutiques des libraires. Tout est disposé de manière que les tablettes des matrones contiennent des livres de piété, et que les gradins des pères de famille soient enrichis des plus beaux ouvrages de l'éloquence latine ». Le christianisme, désormais affaire de culture et intégré aux références aristocratiques, est l'occasion d'une bipartition à la fois sexuée et inscrite dans l'espace des amateurs de livres.

Ce sont là des biens qui ne se donnent pas et échappent aux pratiques charitables. La quantité et la qualité des repas valent en elles-mêmes, mais aussi par opposition à la riche vaisselle à laquelle Sidoine réserve son mépris, le contenu étant plus important que le contenant. On comprend que, comme le rapporte Grégoire de Tours, il ait fait don de sa vaisselle d'argent aux pauvres, s'acquittant par là sans difficulté des devoirs de la charité³². Son refus d'un luxe « excessif » non conforme à ses goûts était assurément sincère tout en lui permettant sans difficultés des pratiques charitables ; mais une telle attitude n'était pas nécessairement partagée par tout son milieu.

II. LA NOTION DE POMPA

La notion de *pompa* revêt une grande importance dans l'œuvre de Sidoine. Elle apparaît dès 455 pour s'appliquer comme *pompa publica* à l'apparat du *convivium*, semblable à un *privatum*, du roi Théodoric, à côté d'éléments relevant du luxe³³. Entre 462 et 466, la *pompa* caractérise, concurremment à l'*auxilium*, l'architecture extérieure du *burgus* de Pontus³⁴ : c'est son caractère impressionnant qui est souligné ; dans ce même poème, Sidoine en remarque l'absence dans la modeste fontaine qui orne le *burgus*³⁵. En 467, il s'agit de la *pompa thalamorum*, au sens de cortège nuptial, dans la description des fêtes célébrées à Rome lors du mariage du patrice Ricimer avec la fille de l'empereur³⁶. La même année, elle s'applique aux écrits de Palladius³⁷. Entre 461 et 469, elle apparaît deux fois dans la description des noces du prince Sigismer, dans le sens de cortège, à la fois *pompa Veneris* et *pompa Martis*³⁸. En 470, elle caractérise, parmi d'autres qualificatifs, la position sociale du haut dignitaire qu'était autrefois le futur empereur³⁹ Pétrone Maxime, qui finit misérablement ; elle révèle donc la position éminente d'un responsable romain. Vers la même époque (469 ou 470), elle caractérise les études⁴⁰. En 471, plus abstraite encore est la mention de la *pompa* de la langue latine⁴¹ dans un texte mélancolique : elle a disparu de la Belgique et du Rhin pour se réfugier auprès d'Arbogast, alors que les lois romaines ont péri aux frontières de l'Empire. La même année, elle s'applique à la langue latine⁴². Toujours en 471, Sidoine écrit au pape Faustus

(30) Sid. Apoll. *Epist.* II, 9, 4 (vers 465).

(31) CARRIÉ J.- M. 2010, p. 186.

(32) Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, II, 22.

(33) Sid. Apoll. *Epist.* I, 2, 6.

(34) Sid. Apoll. *Carm.* XXII, 121.

(35) Sid. Apoll. *Carm. ibid.*, 224.

(36) Sid. Apoll. *Epist.* I, 5, 11.

(37) Sid. Apoll. *Epist.* V, 10, 3.

(38) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 20, 3.

(39) Sid. Apoll. *Epist.* II, 13, 4.

(40) Sid. Apoll. *Epist.* II, 10, 6.

(41) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 17, 2.

(42) Sid. Apoll. *Epist.* III, 14, 2.

que celui-ci ne cherche pas à briller par la *pompa* de ses habits⁴³. À peu près à la même époque, elle définit le caractère éminent d'un évêque⁴⁴. Vers 477, Sidoine la dit absente de ses propres poèmes⁴⁵.

La différence avec le «luxe» apparaît bien dans le texte consacré à l'éloge de l'aristocrate chrétien Vectius: ses vêtements, les riches équipements de chevaux sont tout à fait approuvés s'ils servent à manifester le rang dans la cité; la «noble allure» (*pomposus incessus*) de Vectius lui attire la «considération publique» (*fides publica*)⁴⁶; le rapprochement entre les adjectifs *pomposus* et *publica* montre bien que la fonction de l'apparence est de tenir son rang dans la cité tout en apparaissant comme un modèle de vertus chrétiennes. On peut d'ailleurs penser que cet attachement aux biens coûteux d'un groupe socio-politique affaibli et menacé fonctionne comme une sorte de compensation devant la perte de pouvoir et de prestige qu'entraîne l'existence dans la Gaule tardive de nouveaux rapports de forces.

On voit se dessiner une évolution dans l'usage que fait Sidoine de ce terme. Au début, la *pompa* apparaît concrètement comme faste ou apparat et conserve même son sens originel de cortège; aussi peut-elle emprunter certains traits au luxe privé, mais avec une fonction différente. Elle renvoie à l'État et à ses responsables et peut à l'occasion qualifier un bâtiment, même privé, dans sa fonction protectrice et rassurante. Ces significations ne disparaissent pas complètement, puisqu'elle s'applique aussi aux habits. Mais elle en vient à surtout caractériser ce qui fait l'essence de la romanité, à savoir la langue et les études, elles-mêmes menacées de disparition. Et le terme se teinte de connotation chrétienne, en s'appliquant à la hiérarchie épiscopale, nouvelle ossature socio-politique. C'est l'apparat lui-même qui change de forme, délaissant les atours qui le faisaient ressembler au luxe pour en venir de plus en plus à qualifier ce qui pourrait survivre de façon pérenne d'une romanité qui se sait désormais menacée.

III. LA TABLE DE THÉODORIC: «LUXE», *LUXUS* ET *POMPA*

Le texte de Sidoine

Ce passage se trouve dans la lettre qui décrit à Agricola une journée-type du roi des Wisigoths, Théodoric (texte 1). La cour est à Toulouse, et le jeune Sidoine, qui doit être alors âgé d'environ vingt-cinq ans, est un familier du roi. Il commence par la fin de la nuit, le moment de l'office religieux quotidien de ces chrétiens ariens, et la fin de la matinée. Puis il en vient au repas⁴⁷:

6. Pour en venir au *conuiuium* [à ses repas, AL], qui, d'ailleurs, pour les jours non fériés [en dehors des jours de fête, AL], est semblable à un *conuiuium priuatum* [sont semblables à ceux d'un simple particulier, AL], l'on n'y voit point de serviteur haletant déposer sur des tables chargées à craquer la masse brute d'une vieille argenterie; ce sont les paroles qui ont alors le plus grand poids, car ici ou bien l'on ne raconte pas d'histoires ou l'on en raconte de sérieuses. Les lits de table et les tentures offrent aux regards des tissus qui sont tantôt de pourpre, tantôt de lin. Les mets plaisent par leur préparation soignée, non par leur coût, les plats par leur éclat, non par leur poids. Les offrandes de coupe et de patère sont si rares que la soif trouverait plus facilement l'occasion de se plaindre que l'ivresse de décliner une offre. Bref, on peut y voir là l'élégance (*elegantia*) grecque, l'abondance (*abundantia*) gauloise, la vivacité (*celeritas*) italienne, la *pompa publica* [pompe officielle, AL], les attentions (*diligentia*) d'une demeure privée, l'ordonnance (*disciplina*) royale. Quant à ce (*ille*) *luxus sabbatarius* [au luxe des jours de sabbat, AL], le récit qui est le mien doit s'en dispenser, car même

(43) Sid. Apoll. *Epist.* IX, 9, 14.

(44) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 11: *Carmen*, 2.

(45) Sid. Apoll. *Epist.* IX, 14, 6.

(46) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 9, 2 (fin 470 ou début 471).

(47) Sur les repas et banquets en général, voir en dernier lieu: CROGIEZ-PÉTREQUIN 2013; BADEL 2013.

pour des gens qui vivent dans l'obscurité il ne peut être obscur [je dois m'abstenir d'en parler, car il ne peut être inconnu même des gens sans notoriété, AL]⁴⁸.

Ce passage contient l'unique occurrence de *luxus* dans toute l'œuvre de Sidoine, flanqué de plus de l'adjectif *sabbatarius*, sans que celui-ci soit décrit. Le texte est en effet consacré pour l'essentiel à la description du *conuiuium* habituel du roi, comparable à un *conuiuium priuatum*, sans un tel *luxus*, mais avec diverses qualités, dont une *pompa publica*.

Quelles sont les intentions de Sidoine ?

De tels constats mènent à la question des véritables intentions de Sidoine, dont le portrait du roi est « globalement positif », non sans toutefois de subtiles réserves (*infra*). L'expression *luxus sabbatarius* ne se rencontre que chez lui. Mais ce passage doit-il être compris comme dépréciatif ou comme laudatif ? On a vu que si *luxus* avait fréquemment des connotations négatives, tel n'était pas toujours le cas. Faute d'avoir trouvé des exposés approfondis à ce sujet, je renvoie à deux interprétations opposées. En 2001, D. Shanzer comprend que Sidoine emploie là un stéréotype : mieux vaudrait se taire sur ce sujet, – « barbarians will be barbarians »⁴⁹ ; sans étudier le reste de la lettre, elle comprend donc *luxus sabbatarius* comme un marqueur de la « barbarie » de Théodoric, avec un sens péjoratif. En 2009, E. Raga, qui ne connaît pas l'interprétation précédente, adopte la position inverse avec le commentaire que je reproduis ici :

Sidoine distingue parmi les repas royaux mentionnés ici, d'une part les *conuiuia* quotidiens et, d'autre part, les *conuiuia* des jours de fête. Il ne s'agit donc pas d'une opposition entre *prandium* (= repas sobre et nutritif) et *cena* (banquet) au sens classique du terme, mais toujours de *conuiuia* donc de repas partagés, avec une compagnie plus ou moins importante selon l'occasion. Les premiers sont décrits et loués pour leur simplicité, leur mesure, la finesse des plats, la bienséance des convives qui ne sombrent jamais dans une ébriété hilare mais restent sobres afin de n'échanger que des propos sérieux. Le prince mange à la manière romaine, lui-même et ses convives allongés sur des lits de table, incarnant aussi, selon Sidoine, la culture grecque dont le symposium demeure l'archétype du banquet romain, la culture gauloise dont les ressortissants sont réputés pour leur grand appétit, et la culture italienne, ce qui est quand même une belle prouesse pour un roi wisigoth, les seconds *conuiuia*, eux, ne doivent même pas être décrits, leur luxe est tellement grand qu'ils sont naturellement connus de tous – ce qui est un compliment, car, pour être réussi, un banquet doit être raconté par les heureux convives à tous les absents et vivre encore le plus longtemps possible dans la mémoire collective⁵⁰.

Les *conuiuia* des jours de fêtes seraient donc l'occasion d'un « luxe » tellement grand qu'ils sont déjà connus de tous, et de façon élogieuse. Dans cette interprétation, *luxus*, traduit par « luxe »,

(48) Sid. Apoll. *Epist.* I, 2, 6: *Si in conuiuium uenitur, quod quidem diebus profestis simile priuato est, non ibi impolitam congeriem liuentis argenti mensis cedentibus suspiriosus minister imponit; maximum tunc pondus in uerbis est, quippe cum illic aut nulla narrentur, aut seria. Toreumatum peripetasmatumque modo conchylia profertur supellex, modo byssina. Cibi arte, non pretio placent, fercula nitore, non pondere. Scyphorum paterarumque raras oblationes facilius est ut accuset sitis, quam recuset ebrietas. Quid multis? uideas ibi elegantiam Graecam, abundantiam Gallicanam, celeritatem Italiam, publicam pompam, priuatam diligentiam, regiam disciplinam. De luxu autem illo sabbatario narrationi meae supersedendum est, qui nec latentes potest latere personas. J'ai légèrement modifié la traduction d'A. Loyer, en signalant par [AL] les passages traduits par lui pour lesquels je propose une modification; en particulier, je traduis *latens* par « vivant dans l'obscurité », par référence à Sid. Apoll. *Epist.* VIII, 8: portrait de l'aristocrate Syagrius, qui préfère vivre retiré à la campagne plutôt que d'accomplir les devoirs de sa charge et qualifié de *latens*. Il ne s'agit donc pas de « gens sans notoriété », comme le comprend A. Loyer, mais de ceux qui, tout en ayant un rang social qui peut être élevé, sont en total retrait de la vie sociale et politique, éventuellement par refus. Ce type de comportement permet à Sidoine un jeu de mots, *latentes... latere*, qui contraint à l'utilisation de termes français de la même famille (obscurité... obscur).*

(49) SHANZER 2001, p. 231.

(50) RAGA 2009, p. 174-175.

reçoit donc une connotation positive. Il est clair que, pour E. Raga, c'est bien l'ensemble du portrait de Théodoric qui est positif, et le *luxus* dont il fait preuve s'inscrirait logiquement dans cette perspective.

Les éléments «luxueux» du conuiuium quotidien et la question de la pompa

Par bien des côtés, comme l'a vu E. Raga, Théodoric est présenté par Sidoine comme apparenté à un aristocrate romain en son *conuiuium*. Ce portrait répond à la double exigence de distinction privée et de dignité publique qui le mettent au-dessus du commun. Ces deux fonctions doivent en effet s'incarner chez tout aristocrate, car celui-ci est aussi un dépositaire de la continuité de la *res publica*, même dans la sphère privée : il occupe un rang qui relève autant du politique que du social. Dans le cas du *rex* Théodoric, la part du rôle public est sans doute plus accentuée que ce ne serait le cas pour un simple aristocrate. Mais, dans les termes employés par Sidoine, seule une partie relève de la sphère sémantique du luxe.

Les références culturelles d'ordre géographique constituent un socle rassurant. Celui-ci s'est construit dans la longue durée et en dehors de tout exotisme lointain ; le temps est ici davantage étiré que l'espace, resserré sur la Grèce, l'Italie et la Gaule. Mieux qu'une description concrète, l'*elegantia*, l'*abundantia* et la *celeritas* dénotent la qualité distinguée des mets, la profusion de ceux-ci et ce que j'appellerais, faute de mieux, l'absence de pesanteur du service, liée à la légèreté du *decorum*. La *diligentia* dénote la capacité à choisir et renvoie à une forme de culture ; la qualité est celle du bon maître de maison, y compris sans doute dans la façon de veiller à la dépense ; sans être un élément constitutif du luxe, elle en permet un exercice avisé. Cette série de termes renvoie à la définition d'un certain type de «luxe», au sens contemporain, modéré et de bon aloi. Un tel «luxe», dont s'entoure le premier des Wisigoths, est donc parfaitement assimilable à celui dans lequel vivrait, ou devrait vivre, un aristocrate romain au quotidien : un «luxe» sans débordement, pas un *luxus* qui signifierait «excès». La *disciplina* dénote la capacité à savoir organiser et diriger ; là encore elle n'est pas constitutive du luxe, mais montre la capacité du maître de maison à savoir gérer et sans doute aussi celle du roi à commander ; elle révèle une incursion dans la sphère du public. Les sphères privée et publique s'entrecroisant, l'ordonnancement du repas est un signe de la manière de gérer du prince, modèle de ce que doivent être des aristocrates à la fois maîtres d'eux-mêmes et des choses qu'ils administrent.

La place de la sphère proprement publique est manifeste avec la mention de la *pompa*, qualifiée de *publica* – alors même qu'il s'agit d'un *conuiuium* «semblable» (*simile*) à un *priuatum*, et non, soulignons-le, d'un *conuiuium priuatum stricto sensu* : c'est celui d'un roi, qui reste tel en toutes circonstances. Il ne s'agit pas là du luxe d'un personnage privé, mais de l'apparat dont s'entoure nécessairement le maître de la chose publique, même s'il le réduit dans le cas du repas quotidien.

Le luxus sabbatarius

Si Sidoine distingue les repas ordinaires semblables à un *conuiuium priuatum* pour les jours non fériés et les autres, on doit en déduire qu'il identifie les repas de fêtes avec le *luxus sabbatarius* qu'il refuse de décrire. Pour ces repas il serait de ce fait possible de parler de *conuiuium publicum*, mettant en scène le roi au milieu du peuple des Goths. Ce dernier type de repas est, par définition, d'après Sidoine, connu de tous. Alors que la *pompa publica* vient prendre place dans la sphère privée, le *luxus sabbatarius* est donc présent dans la sphère publique. Dans le premier cas, la connotation laudative est évidente. Mais celle-ci est-elle également présente dans le second cas ? À la différence de l'interprétation d'E. Raga, la connotation négative aperçue par D. Shanzer me paraît exacte mais doit être précisée.

S'il est vrai que *luxus* peut avoir parfois une connotation positive⁵¹, il me paraît douteux que ce soit le cas dans ce passage. Cette question doit être examinée à la lumière du contexte d'emploi, et, en premier lieu, en tenant compte de la présence de l'adjectif *sabbatarius*. *Sabbatarius* relève d'abord du vocabulaire religieux. Il se rapporte à un jour, le samedi, dont la signification n'est pas la même pour les juifs et les chrétiens⁵². Pour les premiers, lors du samedi, défini comme le 7^e jour de la semaine, le travail est proscrit, comme l'indique le 4^e commandement, le temps devant être consacré à la célébration et aux prières mais aussi aux fêtes et réjouissances. Pour les chrétiens, le jour de célébration est le dimanche, défini comme le premier jour de la semaine; pour celui-ci, Constantin a prescrit en 321 une obligation de repos, sauf pour les paysans, tout en le qualifiant de «jour vénérable du soleil»⁵³. Quant aux appellations de «jour du soleil» et de «jour du seigneur» – soit «dimanche» – elles sont équivalentes au témoignage des lois⁵⁴.

Pour les chrétiens, la première référence au sabbat se fonde sur le comportement du Christ, qui a rompu le sabbat, et le choix de la célébration du dimanche a été un moyen de se différencier du judaïsme. Toutefois, depuis le IV^e siècle, des chrétiens, du moins en Orient, célèbrent des fêtes sabbatiques, mais sans pour autant cesser de travailler⁵⁵. Grégoire de Nysse écrit que le dimanche et le sabbat sont frères⁵⁶. La connotation de *sabbatarius* n'est donc pas, en soi, nécessairement négative.

Toutefois, la référence au sabbat est souvent faite de façon négative. Déjà une tradition gréco-romaine païenne se faisait l'écho d'une vision négative du sabbat juif, ne voyant dans celui-ci que l'occasion de réjouissances, sans comprendre la signification religieuse de cette fête. Juvénal attribue l'observation du repos du septième jour à la paresse des Juifs⁵⁷. Plutarque croit que la célébration du sabbat est consacrée à la beuverie et à l'ivresse⁵⁸. Au début du V^e siècle, cet antijudaïsme se retrouve chez Rutilius Namatianus, qui écrit que le septième jour est consacré à une «torpeur honteuse»⁵⁹.

Or, des sources chrétiennes présentent aussi une vision négative du sabbat. La critique peut d'abord viser les juifs. C'est le cas d'Augustin, qui accuse les Juifs de le célébrer désormais *corporaliter, languido et fluxo et luxurioso*⁶⁰, ce qui reprend l'idée de paresse et d'avachissement, mais y ajoute une notion qui se réfère au *luxus* et qui n'est pas nécessairement la luxure mais, de façon plus générale, celle d'un relâchement voluptueux: «Ils ont du temps pour des bêtises, *ad nugas*», ajoute Augustin, comme si l'oisiveté était la mère de tous les vices. Mais la critique peut aussi viser le comportement de certains chrétiens. Comme le prescrit une constitution apostolique, le sabbat doit être consacré à la piété, ce qui implique qu'on ne doit pas s'y adonner à des réjouissances et à des repas somptueux⁶¹. Pour certains chrétiens, la célébration du sabbat était l'occasion de ripailles et de beuveries, comme le note Eusèbe de Césarée⁶². Grégoire de Nysse stigmatise les chrétiens qui s'abandonnent ce jour-là au ventre comme aux coucheries, à l'oisiveté comme au sommeil⁶³; et l'historien Socrate évoque la coutume des chrétiens égyptiens voisins

(51) Cf. *supra* n. 6.

(52) RORDORF 1972, ouvrage fondamental, auquel j'emprunte les références sur ce sujet.

(53) *CJ* III, 12, 2; cf. *CTh* II, 8, 1 (321).

(54) *CTh* VII, 8, 18 (385/6); II, 8, 25 (409) etc.

(55) RORDORF 1972, p. XIII.

(56) Grégoire de Nysse, *Adversus eos qui castigationes aegre ferunt*, Migne, PG, 46, col. 509B.

(57) *Juv.* XIV, 106.

(58) *Plut. Quaest. conv.* 672a.

(59) *Rut. Namat.* I, 391.

(60) *August. En. Ps.* 91, 2.

(61) *Constitutions Apostoliques*, VII, 36, 4: «Tu leur as enjoint de célébrer le sabbat non pour leur donner un prétexte à l'oisiveté, mais une incitation à la piété».

(62) *Eus. Commentaria in Psalmos, In Psalmum* 91 (92), Migne, PG, 23, col. 1169.

(63) Grégoire de Nysse, *Adversus eos qui castigationes aegre ferunt*, Migne, PG, 46, col. 509B.

d'Alexandrie et de la Thébàide, qui célèbrent le culte le jour du sabbat après avoir copieusement mangé⁶⁴. De ce fait, existe une injonction à une célébration chrétienne du sabbat, qui s'opposerait à ce qu'on considère comme une manière juive, comme l'exprime le Pseudo-Ignace :

Ne célébrons donc plus le sabbat à la manière des juifs, en prenant du plaisir à ne rien faire [...], que chacun de nous observe le sabbat selon l'Esprit, en prenant plaisir non à reposer son corps, non en mangeant des mets de la veille ni en consommant des boissons tièdes ni en trouvant du plaisir dans la danse ou dans des tapages sans raison⁶⁵.

Si ce texte montre la persistance d'un antijudaïsme partagé avec nombre de païens, il révèle aussi la tendance de certains chrétiens à utiliser le sabbat pour prendre plaisir à se reposer, manger, boire et danser, puisqu'il prescrit précisément de ne plus le faire.

Il est donc indéniable que, au v^e siècle, la célébration du sabbat a pu être utilisée par des chrétiens pour se livrer à des réjouissances qui n'avaient plus rien de religieux, et que ce fait a pu être suffisamment répandu pour provoquer la réprobation des autorités ecclésiastiques. En même temps, ces mêmes autorités ont pu continuer à attribuer au sabbat juif des connotations négatives, le repos étant assimilé uniquement à des loisirs consacrés à boire, manger, s'amuser voire à se débaucher. Cette vision négative rencontrait aussi une tradition païenne.

L'expression *luxus sabbatarius* ne se trouve que dans ce passage de Sidoine; pour autant, le fait qu'il s'agisse d'un *hapax* ne signifie pas qu'elle n'était pas en usage. Son emploi par Sidoine doit être rangé dans les pratiques de connivence. Dans le vocabulaire partagé entre Sidoine et ses correspondants, *sabbatarius*, accolé à *luxus*, devait avoir une connotation négative, qualifiant un comportement festif tel qu'il était fustigé par des traditions tant païenne que chrétienne. Mais il est probable qu'il ne renvoyait plus spécifiquement aux juifs. Son emploi chez Sidoine est sans doute désormais détaché d'une signification strictement religieuse et doit caractériser un comportement festif excessif et condamnable, renforçant à son tour la connotation ici déjà négative de *luxus*, au sens d'« excès », « débordements ». Un tel *luxus* est donc critiqué pour des raisons qui tiennent à la fois à une certaine tradition romaine et au christianisme: *luxus sabbatarius* doit signifier « débordements dignes de jours de sabbat », au sens de « fêtes sans la moindre retenue ». Sans doute, une telle expression devait-elle relever du vocabulaire utilisé dans le milieu de Sidoine. Employée entre initiés, elle évitait à celui-ci de livrer trop ouvertement une appréciation peu flatteuse sur le roi wisigoth, qui aurait pu être lue hors du cercle de celui-ci.

Il ne faut pas perdre de vue que la lettre de Sidoine est une réponse; ne faudrait-il pas tenter de reconstituer la question? Sidoine se réfère aux interrogations de son correspondant en employant l'adjectif *ille* placé devant ces termes: *illo luxu sabbatario*, comme si, précisément, cette expression – ou au moins *luxus* – se trouvait déjà dans le texte d'Agricola auquel sa lettre répondrait. Là encore, on est en présence d'un signe de connivence. Agricola a dû interroger Sidoine sur la personnalité du roi, car tout ce qu'il connaissait par ouï-dire, c'était, comme tout le monde, certes sa *ciuitas*, mais aussi les débordements de *luxus* lors des fêtes publiques: même ceux qui vivaient dans l'obscurité – c'est le sens de *latentes*⁶⁶ – connaissaient ces excès, qu'il était donc inutile de décrire. C'était donc dans sa lettre, à jamais perdue, que devait être présent le terme *luxus*, peut-être déjà flanqué de *sabbatarius*, à moins que ce ne soit Sidoine qui ait ajouté l'adjectif dans sa réponse. Et il est aussi possible qu'une telle expression ait été en usage dans les milieux aristocratiques, notamment chrétiens, pour qualifier toutes sortes de débordements de *luxus*.

Mais fallait-il réduire Théodoric à cela? C'est sur ce point que répond Sidoine, par une argumentation en deux points, portant d'abord sur le *conuiuium* quotidien, sur lequel il peut

(64) Socrate, *Histoire ecclésiastique*, V, 22.

(65) Ps. Ignat., *Lettres, Ad Magnesios*, 9, Migne, PG 5.

(66) Sid. Apoll. *Epist.* VIII, 8.

apporter des informations inédites, ensuite sur le *luxus sabbatarius*, allusion rapide au texte de son correspondant. En premier lieu, dans la vie quotidienne, tout en associant travail et détente, Théodoric non seulement ressemble à un aristocrate romain mais se conduit en vrai roi. C'est là que l'on prend la mesure de sa *pompa publica*, et c'est cela qui est important et que lui seul, Sidoine, un familier du roi, peut dire. En second lieu, ce (*ille*) *luxus sabbatarius* que tout le monde connaît et qui se manifeste dans les fêtes *publiques* que le roi partage avec son peuple n'est qu'un élément, certes négatif, d'un portrait sur lequel il est inutile d'insister mais que la référence à une *pompa publica* dans un repas ordinaire a pour fonction de corriger. L'un des objectifs de la lettre devait être, sur ce point, de rectifier un portrait déjà diffusé de Théodoric – sans doute sur ce point peu favorable –, en reconnaissant subtilement l'existence de cet aspect peu flatteur tout en le relativisant.

À cet égard, il faut tenir compte de deux contextes, celui de la rédaction de la lettre et celui de sa publication. La lettre est rédigée vers 455, en réponse à une demande d'Agriola, qui n'est autre que le gendre d'Avitus, empereur ou futur empereur. Elle vise à présenter le roi wisigoth sous un jour favorable à des correspondants peu informés et qui ne connaissent Théodoric que par les bruits qui ont pu leur parvenir, comme ce fameux *luxus sabbatarius*. D'autre part, elle est insérée dans le premier livre, dont la publication en 469 est contemporaine du procès d'Arvandus, préfet du prétoire des Gaules et ami de Sidoine, accusé de trahison au profit des Goths. Si Sidoine désapprouve la conduite de son ami⁶⁷, la lettre peut être lue en 469 comme la présentation de circonstances atténuantes, le portrait de l'ancien roi wisigoth montrant nombre d'aspects positifs, ce qui pouvait suggérer qu'un Romain tel qu'Arvandus, plus maladroit que traître, ait pu se laisser séduire par les bonnes manières d'un roi wisigoth (même s'il s'agit désormais d'Euric). En rassemblant ces diverses notions en 455 et en les publiant en 469, au moment du procès d'Arvandus, Sidoine a envoyé, et non sans connivence, deux messages successifs : dans le premier cas, il montrait que des Goths, malgré certains défauts, étaient fréquentables et pas si différents des Romains, du moins leur chef ; dans le second cas, il faisait valoir qu'on avait pu se tromper de bonne foi en croyant – comme Arvandus – que, parce que certains Goths étaient fréquentables, tous les Goths pouvaient l'être en toutes circonstances.

De toute façon, il était de bonne politique de la part de Sidoine de ne pas être soupçonné de naïveté dans le portrait d'un roi barbare. Comme je l'ai développé ailleurs, Sidoine a, dans un autre passage de ce texte, subtilement laissé entendre que Théodoric, tout roi avenant qu'il était, possédait aussi une dimension négative, même si celle-ci était mineure dans un portrait « globalement positif » : il n'a pas de regard⁶⁸ ; sa coiffure n'est pas sans ressembler à une coiffure « barbare » (même si le texte n'est pas explicite)⁶⁹ et cette coiffure légèrement frisée ne constitue pas un signe très positif sur le plan de la physiognomonie⁷⁰. Les excès du *luxus* témoignent d'une certaine absence de maîtrise de soi, un comportement qui existe dans le monde romain mais qui est aussi typique d'un barbare. Quant au choix de l'adjectif *sabbatarius*, il est significatif que Sidoine n'ait pas utilisé, ou plutôt repris, un adjectif qui renverrait à une altérité marquée du roi wisigoth, comme *barbarus* ou tout terme suggérant une origine ethnique. *Sabbatarius* relève du vocabulaire en usage dans ce milieu chrétien et renvoie à des pratiques connues à l'intérieur de celui-ci. Son emploi renvoie à la connivence entre Sidoine et son lectorat et permet de suggérer les limites du portrait laudatif explicite. Sans viser ouvertement la « barbarie » du roi, *sabbatarius* signale une analogie avec des comportements condamnables en cours chez des juifs et des chrétiens. Et comme il s'agit de fêtes publiques gothes, le *luxus sabbatarius* suggère que les Goths, avec leur roi, se livraient à des

(67) Sid. Apoll. *Epist.* I, 7, 10-11, tout en lui conservant son amitié (1-3).

(68) Sid. Apoll. *Epist.* I, 2, 2. Cf. NERI 2004, p. 210-211 et CHAUVOT 2009, p. 240-241.

(69) Sid. Apoll. *Epist.* I, 2, 2.

(70) Anonyme latin, *Traité de physiognomonie*, 14.

débordements festifs. Néanmoins, la tonalité plus positive que négative de l'ensemble du portrait fait voir que Sidoine, tout en laissant transparaître quelques réserves, montre en Théodoric un roi dont la pratique modérée du « luxe » et affichée de la *pompa* est proche de celle d'un bon aristocrate romain, même si, comme la masse des Goths et aussi parfois certains Romains, il ne répugne pas, en certaines circonstances, aux excès du *luxus*.

IV. UNE *POMPA THALAMORUM* TROP COÛTEUSE : À PROPOS DU MARIAGE DE RICIMER

À propos de Ricimer, Sidoine est quelque peu désabusé ; il prend son parti de la nécessité qu'il y a d'intégrer la patrice dans la romanité par un mariage politique avec la fille de l'empereur (texte 2), mais il se tient à distance de la fête nuptiale, la *pompa thalamorum*⁷¹, et glisse même une allusion perfide sur l'ampleur des dépenses⁷², comme si la *res publica* était allée au-delà de ce qu'il était seulement nécessaire de faire. Il ne s'agit donc plus de louer la ressemblance entre un roi wisigoth – comme Théodoric – et un aristocrate romain, mais de suggérer l'inconvenance d'une telle dépense pour un patrice dont tout le monde connaît l'origine barbare. Par rapport à cette fête grossière et coûteuse, où c'est la plèbe de Rome qui trouve son plaisir, l'aristocrate provincial se sent comme étranger. Ce n'est même pas de « luxe » qu'il s'agit ici, mais bien plutôt, même si le terme n'est pas utilisé, d'une forme de *luxus* subventionné par la *res publica* au profit d'un dignitaire d'origine externe.

V. DE LA *POMPA VENERIS* À LA *POMPA MARTIS* : À PROPOS DU MARIAGE DE SIGISMER

La lettre IV, 20 est tout entière consacrée à la description de la *pompa* du prince franc Sigismer dans la ville de Lyon, allant faire (entre 461 et 469 ?) sa demande en mariage (ou chercher sa future épouse ?) chez le père de celle-ci, le roi burgonde, ou un membre de sa maisonnée (texte 3). Le roi Gundioch, également *magister militum*, est désormais maître de Lyon ; un tel mariage marque une alliance entre Francs rhénans et Burgondes⁷³, alors que l'autorité impériale s'efface de plus en plus. Dans cette affaire, comme devant la cérémonie, les Romains, et Sidoine le premier, ne sont plus que des spectateurs, même si en droit on est toujours dans le cadre impérial. Les deux expressions, *pompa Veneris* et *pompa Martis*, apparaissent ensemble, à la fin du texte, mais la structure de la lettre fait apparaître un subtil glissement de la première à la seconde.

Examinons le spectacle du point de vue de Sidoine, qui paraît être aussi celui qu'il prête à son correspondant Domnicus⁷⁴. L'interpellation initiale rappelle le goût de ce dernier pour les armes et les spectacles militaires, et de fait, il s'agit bien ici de décrire un *spectaculum*⁷⁵. Mais la construction du texte ne fait voir les armes proprement dites que dans la seconde partie ; la première partie est entièrement centrée sur le futur époux, le *iuuenis* Sigismer. Et, à aucun moment, il n'est fait allusion à son armement, même si l'on peut faire l'hypothèse qu'il existe.

(71) Sid. Apoll. *Epist.* I, 5, 10-11.

(72) Sid. Apoll. *Epist.* I, 9, 1 : « Après les noces du patrice Ricimer, c'est-à-dire après que « les richesses des deux Empires eurent été jetées au vent [...] ».

(73) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 20, 1. STAAB 1997, p. 550.

(74) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 20, 1.

(75) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 20, 3.

La pompa Veneris

Sigismer est en effet paré, pour la cérémonie, d'habits coûteux et magnifiques, qui font dialoguer trois couleurs : l'écarlate, l'or et le blanc. Quant à son corps, du moins à ce qu'on en décrit (chevelure, joues, teint de la peau), il a une beauté naturelle⁷⁶ qui s'accorde avec une parure que l'on peut qualifier de « luxueuse », par son prix et sa beauté. Il va à pied, mais il est précédé par des chevaux eux-mêmes richement ornés de pierreries étincelantes. On est bien là dans une stratégie de distinction au sein même d'un groupe social aristocratique ; c'est ainsi que le perçoit Sidoine, et c'est sans doute ainsi que se voyait Sigismer. On peut donc parler de « luxe ».

Toutefois, il s'agit aussi d'une tenue en accord avec une cérémonie certes familiale, mais aussi publique. Le jeune chef revêt une apparence en accord avec son rang et avec des circonstances solennelles : c'est pourquoi on peut aussi parler d'apparat, ou *pompa*. Sidoine emploie l'expression de *pompa Veneris*, parce qu'un mariage aristocratique n'est pas confiné à la sphère privée, mais constitue une cérémonie à caractère public, et il assimile, sans doute à bon droit, l'apparat d'une telle cérémonie « barbare » à une *pompa* romaine. La nouveauté ici est que ce mariage n'est en rien romain : il rend visible dans la ville romaine (contrôlée par des forces étrangères) des apparences et des coutumes externes. On peut d'ailleurs émettre l'hypothèse que la mise en scène franque vise aussi bien les spectateurs romains que les Burgondes, maîtres *de facto* de la cité et dont le chef a pris rang au plus haut de la hiérarchie militaire impériale. Déjà cette *pompa Veneris*-là est une forme de prise de possession.

La pompa Martis

Dans la vision du prince marchant isolé entre ses chevaux qui lui font comme un rempart, transparait donc un rapport de forces ; celui-ci annonce le thème de la *pompa Martis*⁷⁷. En tant que prince marchant dans un cortège dont l'architecture renvoie à son pouvoir et à la force guerrière de son peuple, Sigismer métamorphose la *pompa Veneris* en un cortège guerrier, *pompa Martis*. Certes, dans les deux cas, ce sont des expressions latines qui définissent une réalité étrangère, sans que nous puissions savoir avec certitude comment ces réalités étaient vécues par les acteurs eux-mêmes.

Ce thème de la *pompa Martis* domine dans la seconde partie de la description, l'expression étant employée à la fin du texte. Cette partie est consacrée à la suite guerrière du Prince, faite de *reguli* et de *socii* ; entendons par là non pas de simples soldats mais des aristocrates dans la dépendance du *iuuenis*. Du point de vue romain, exprimé par Sidoine, des éléments « luxueux » sont présents, dans la mesure où il s'agit d'un groupe aristocratique se distinguant par la beauté et le coût de ses parures ; et l'on ne doit pas exclure que, du point de vue « barbare », cette dimension ait été également intentionnelle. C'est d'abord, quant aux habits, la présence de deux couleurs sur les sayons, le vert et l'écarlate – certes, un ton au-dessous de la parure du prince, qui se distingue par là d'eux. C'est aussi, quant aux armes, leur éclatante beauté, que fait ressortir la lumière qui joue sur les bords d'argent et la bosse dorée des boucliers, dont Sidoine note la valeur due à la richesse (de la matière) et au travail (*censum* et *studium*) : il explicite ainsi brillamment le sens de cette partie du spectacle, en établissant une équivalence entre ce qui relève de la parure et ce qui relève du combat.

(76) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 20, 1. On a voulu voir dans l'apparence de Sigismer des éléments comparables à ceux qui caractérisent des officiers et dignitaires romains, cf. RUMMEL 2005, p. 179. Si l'on ne peut pas écarter l'hypothèse d'analogies ponctuelles, il reste que Sidoine lui-même annonce qu'il décrit un prince *ritu atque cultu gentilicio ornatus*, « paré selon les rites et les usages de sa gens », ce qui renvoie à la description d'une altérité.

(77) Sid. Apoll. *Epist.* IV, 20, 2-3.

Mais précisément la dimension guerrière au plan fonctionnel doit aussi être prise en compte. Si Sidoine en est conscient, elle est certainement présente dans les intentions « barbares ». Le thème des armes, offensives et défensives, est d'ailleurs lié à la notion de terreur qui est introduite d'emblée, un *terror in pace*. Mention est aussi faite de la rude tenue de fourrure des guerriers. Tout *reguli* et *socii* qu'ils soient, et tout parés de beaux habits et porteurs de belles armes qu'ils se présentent, les membres de la suite apparaissent aussi comme revêtus d'une même tenue uniforme, bicolore écarlate et vert, porteurs d'armes identiques et également brillantes, un bloc guerrier au service du prince. La dimension fonctionnelle de cet appareil est donc évidente et l'emporte sur la dimension luxueuse, dans la mesure où le cortège constitue moins une addition d'individus richement parés qu'un ensemble homogène par les tenues, les couleurs et les instruments de guerre.

Exotisme et terreur

Il y a donc une grande cohérence dans la vision de cette double *pompa*. Le prince apparaît d'abord aux spectateurs comme une incarnation d'un « luxe » exotique et inédit dans une ville romaine, tout en s'imposant non comme un visiteur occasionnel, mais comme un *iuuenis* redoutable en position de force. Sa suite est perçue certes comme un ensemble d'aristocrates de belle apparence dont les armes sont autant d'objets d'art, mais elle constitue aussi une *pompa* guerrière uniforme et terrorisante. Le groupe barbare affirme sa propre spécificité par rapport à des provinciaux spectateurs (admiratifs et passifs) et aux partenaires rivaux burgondes, dans un temps qui n'est pas celui de la guerre, mais plus tout à fait celui de la paix. Si, pour les acteurs, ce *spectaculum* renforce la position dominante du prince par rapport à sa propre suite, il participe du rapport de forces imposé à une ville romaine sous contrôle d'un autre groupe « barbare ».

CONCLUSION

Des trois portraits, le plus pâle est celui de Ricimer. On y entrevoit toutefois la référence à une *pompa* nuptiale traitée avec dédain par Sidoine, qui affecte de n'y voir qu'une cérémonie grossière et coûteuse : une tradition romaine qu'il goûte peu, mise au service d'un patrice dont on ne mentionne toutefois pas l'origine étrangère. Rien dans tout cela ne correspond au sens d'un luxe de bon goût et maîtrisé, et rien ne témoigne d'une *pompa* qui soit authentiquement *publica*.

En revanche, la description de la table de Théodoric inscrit celui-ci dans un rapport de ressemblance avec le monde aristocratique romain tel que le conçoit Sidoine. Même goût de ce que nous appellerions un « luxe » maîtrisé, même souci d'un appareil (*pompa*) digne de sa fonction, même dans la vie quotidienne. Certes, comme chacun sait, le roi peut se laisser aller en public à des débordements de *luxus* (*luxus sabbatarius*), ce qui peut arriver à tout aristocrate, voire à tous ceux qu'emportent les excès de certaines fêtes publiques (et le message de Sidoine est qu'il faut en être bien conscient sans y attacher toutefois une importance démesurée) ; mais c'est en son intérieur, dont Sidoine est un familier, que s'exprime le mieux sa vérité. Et cette ressemblance avec le comportement aristocratique romain tel que le conçoit Sidoine est un signe de sa *ciuilitas* et un message positif quant à la possibilité pour l'Empire d'établir avec lui de bons rapports. Cette ressemblance, au moins partielle, témoigne chez Sidoine d'une confiance conservée dans la romanité comme modèle. Le « luxe » mesuré du mode de vie de Théodoric évoque celui qui doit être le fait des aristocrates romains, et sa *pompa publica*, qui va jusqu'à se manifester dans sa vie quotidienne, ressemble à celle du bon prince. Le *luxus* – certes répréhensible – auquel il peut lui arriver de s'adonner n'est pas non plus inconnu dans la société romaine.

Quelques années plus tard, la description du cortège nuptial de Sigismer laisse une impression différente. Certes, le prince franc n'est pas un ennemi. Mais sa présence dans une ville romaine, elle-même tombée sous domination burgonde, n'est pas celle d'un aristocrate dont le comportement entretiendrait avec le monde romain des rapports d'analogie ou de ressemblance. Le « luxe » du prince et de sa suite est d'apparence différente des habitudes romaines, et c'est cette différence qui en fait l'indéniable et avoué attrait pour Sidoine et pour son correspondant. Mais si Sidoine s'emploie à décrire la *pompa* nuptiale à travers une grille de lecture romaine, c'est une réalité d'une autre nature qui se fait jour, une *pompa* guerrière issue d'un autre monde que le monde romain, mais dont il perçoit la signification fonctionnelle : hiérarchie du cortège, similitude des uniformes, terreur inspirée par les armes. Le luxe de la parure s'inscrit dans cette *pompa* et c'est la beauté elle-même qui fait peur. C'est toute la confiance dans la romanité comme modèle qui paraît désormais ébranlée. Le « luxe » dépeint est d'un exotisme à la fois fascinant et inquiétant, et la *pompa* manifestée dans la ville n'est pas seulement l'apparat d'un mariage mais le signe d'un rapport de forces qui n'est plus à l'avantage de l'Empire.

Alain CHAUVOT
 Université de Strasbourg
 UMR 7044 ARCHIMÈDE / CNRS

TEXTES

Édition de référence : Sidoine Apollinaire, [Œuvres], T. II, *Lettres*, Livres I-V, texte établi et traduit par A. Loyen, Paris (CUF), 1970. Les traductions ont été, sur certains points, modifiées ; dans ce cas, la traduction d'A. Loyen est citée entre crochets, suivie des initiales AL.

Texte 1

Sid. Apoll. *Epist.* I, 2, 6 (à Agricola)

6. *Si in conuiuium uenitur, quod quidem diebus profestis simile priuato est, non ibi impolitam congeriem liuentis argenti mensis cedentibus suspiriosus minister imponit; maximum tunc pondus in uerbis est, quippe cum illic aut nulla narrentur, aut seria. Toreumatum peripetasmatumque modo conchylia profertur supellex, modo byssina. Cibi arte, non pretio placent, fercula nitore, non pondere. Scyphorum paterarumque raras oblationes facilius est ut accuset sitis, quam recuset ebrietas. Quid multis? uideas ibi elegantiam Graecam, abundantiam Gallicanam, celeritatem Italiam, publicam pompam, priuatam diligentiam, regiam disciplinam. De luxu autem illo sabbatario narrationi meae supersedendum est, qui nec latentes potest latere personas.*

« 6. Pour en venir au *conuiuium* [à ses repas, AL], qui, d'ailleurs, pour les jours non fériés [en dehors des jours de fête, AL], est semblable à un *conuiuium priuatum* [sont semblables à ceux d'un simple particulier, AL], l'on n'y voit point de serviteur haletant déposer sur des tables chargées à craquer la masse brute d'une vieille argenterie ; ce sont les paroles qui ont alors le plus grand poids, car ici ou bien l'on ne raconte pas d'histoires ou l'on en raconte de sérieuses. Les lits de table et les tentures offrent aux regards des tissus qui sont tantôt de pourpre tantôt de lin. Les mets plaisent par leur préparation soignée, non par leur coût, les plats par leur éclat, non par leur poids. Les offrandes de coupe et de patère sont si rares que la soif trouverait plus facilement l'occasion de se plaindre que l'ivresse de décliner une offre. Bref, on peut y voir là l'élégance (*elegantia*) grecque, l'abondance (*abundantia*) gauloise, la vivacité (*celeritas*) italienne, la *pompa publica* [pompe officielle, AL], les attentions (*diligentia*) d'une demeure privée, l'ordonnance (*disciplina*) royale. Quant à ce (*ille*) *luxus sabbatarius* [au luxe des jours de sabbat, AL], le récit qui est le mien doit s'en dispenser, car même pour des

gens qui vivent dans l'obscurité il ne peut être obscur [je dois m'abstenir d'en parler, car il ne peut être inconnu même des gens sans notoriété, AL].⁷⁸»

Texte 2

Sid. Apoll. Epist. I, 5, 10-11 (à Herenius)

10. [...] *Interueni etenim nuptiis patricii Ricimeris, cui filia perennis Augusti in spem publicae securitatis copulabatur. Igitur nunc in ista non modo personarum sed etiam ordinum partiumque laetitia Transalpino tuo latere conducibilius uisum, quippe cum hoc ipso tempore, quo haec mihi exarabantur, uix per omnia theatra, macella, praetoria, fora, templa, gymnasia Thalassio Fescenninus explicaretur, atque etiam nunc e contrario studia sileant, negotia quiescant, iudicia conticescant, differantur legationes, uacet ambitus et inter scurrilitates histrionicas totus actionum seriarum status peregrinetur.* 11. *Iam quidem uirgo tradita est, iam ceronam sponsus, iam palmatam consularis, iam cycladem pronuba, iam togam senator honoratus, iam paenulam deponit inglorius, et nondum tamen cuncta thalammorum pompa defremuit, quia necdum ad mariti domum noua nupta migravit. Qua festiuitate decursa cetera tibi laborum meorum molimina reserabuntur, si tamen uel consummata sollempnitas aliquando terminauerit istam totius ciuitatis occupatissimam uacationem. Vale.*

«10. [...] Je suis arrivé ici en effet au moment du mariage du patrice Ricimer, à qui la fille de l'empereur immortel était unie, dans l'espoir que la sécurité publique serait ainsi garantie. Aussi, pour l'instant, au milieu de cette allégresse non seulement des individus mais encore des classes sociales et des partis, ton Transalpin a-t-il trouvé plus expédient de rester caché au moment précis où j'écris ces lignes, c'est à peine en effet si les cris fescennins de 'Thalassio' font entendre leurs derniers échos dans tous les théâtres, marchés, prétoires, places publiques, temples, gymnases, tandis que les écoles, au contraire, sont encore silencieuses, les affaires se reposent, les tribunaux se taisent, les ambassades sont ajournées, la brigade est en vacances, et, parmi les bouffonneries des histrions, toute forme d'activité sérieuse semble avoir émigré hors de la Ville. 11. Mais déjà la jeune fille a été livrée, déjà le fiancé a enlevé la couronne, le consulaire sa trabée, l'honorable sénateur sa toge, le sans-grade son manteau, et pourtant toute la pompe de la cérémonie nuptiale ne s'est pas encore apaisée, car la nouvelle mariée n'a pas encore gagné la maison de son mari. Quand ces festivités seront au bout de leur course, je te dévoilerai les autres difficultés que rencontrent mes efforts, si du moins l'achèvement de ma solennité vient un jour mettre un terme à ces vacances si occupées d'une cité entière.»

Texte 3

Sid. Apoll. Epist. IV, 20 (à Domnicus)

1. *Tu, cui frequenter arma et armatos inspicere iucundum est, quam uoluptatem, putamus, mente conceperas, si Sigismerem regium iuuenem ritu atque cultu gentilicio ornatum, utpote sponsum seu petitoem, praetorium soceri expetere uidisses! Illum equus quidem phaleris comptus, immo equi radiantibus gemmis onusti antecedeant uel etiam subsequebantur, cum tamen magis hoc tibi decorum conspiciabatur, quod cursoribus suis siue pedisequis pedes et ipse medius incessit, flammeus cocco, rutilus auro, lacteus serico, tum cultui tanto coma, rubore, cute concolor.* 2. *Regulorum autem sociorumque comitantum forma et in pace terribilis; quorum pedes primi perone saetoso talos adusque uinciebantur; genua, crura suraeque sine tegmine; praeter hoc uestis alta, stricta, uersicolor, uix appropinquans poplitibus exertis; manicae sola brachiorum principia uelantes; uiridantia saga limbis marginata puniceis; peduli ex umero gladii balteis supercurrentibus strinxerant clausa bullatis latera rhenonibus.* 3. *Eo quo comebantur ornati muniebantur; lanceis uncatis securibusque missibilibus dextrae refertae clipeis laeuam adumbrantibus, quorum lux in orbibus niuea, fulua in umbonibus ita censum prodebat ut studium. Cuncta prorsus huiusmodi, ut in actione thalammorum non appareret minor Martis pompa quam Veneris. Sed quid haec pluribus? Spectaculo tali sola praesentia tua defuit. Nam cum uiderem quae tibi pulchra sunt non te uidere, ipsam eo tempore desiderii tui impatientiam desideravi. Vale.*

«1. Toi qui aimes à regarder fréquemment des armes et des hommes d'armes, quel plaisir tu aurais, je pense, éprouvé, si tu avais vu le jeune prince royal Sigismer, paré suivant l'usage et la mode de sa gens [nation, AL],

(78) Dans la dernière phrase, j'ai modifié la traduction d'A. Loyer, cf. *supra* note 48.

se rendre au palais de son beau-père, en sa qualité de fiancé ou de prétendant ! Un cheval orné de phalères le précédait ; que dis-je ? Des chevaux chargés de pierreries étincelantes le précédaient et le suivaient ; mais ce qu'il y avait de plus beau, ce qui attirait le plus les regards dans ce cortège, c'était le jeune prince lui-même marchant à pied au milieu de sa garde et de ses gens, flamboyant dans son manteau d'écarlate, étincelant d'or, éclatant de blancheur dans sa tunique de soie, tandis que sa chevelure, son teint, sa peau s'accordaient par leur couleur à cette riche parure. 2. Quant aux princes et aux fidèles qui l'accompagnaient, leur aspect inspirait la terreur, même en temps de paix. Leur pied était enfermé dans une demi-botte couverte de poils, lacée sur le cou-de-pied et recouvrant entièrement la cheville ; le genou, la jambe et le mollet étaient dépourvus de protection ; la tunique haute, serrée, bariolée, descendait à peine à la hauteur du jarret qui restait découvert ; les manches ne cachaient que la naissance du bras ; les sayons verts étaient bordés de franges pourpres ; les épées, suspendues à des baudriers qui passaient par-dessus l'épaule, s'appuyaient à la taille enfermée dans des ceinturons de peaux de renne ornés de clous. 3. L'équipement qui protégeait ces guerriers était aussi pour eux une parure : des lances à crochets et des haches de jet leur garnissaient la main droite, tandis que leur flanc gauche était masqué par des boucliers dont l'éclat, blanc sur les bords, fauve sur le renflement central, trahissait la richesse autant que la passion des armes. Tout, en un mot, était disposé de telle sorte, dans ce cortège de fiançailles, que la pompe consacrée à Mars n'y apparaissait point comme inférieure à celle qui était consacrée à Vénus. Mais à quoi bon ajouter d'autres détails ? À un tel spectacle, il n'a manqué que ta présence. Comme je voyais ce qui pour toi est si beau et que toi tu ne verrais pas, j'ai regretté, en cet instant, le mal lui-même que tu as eu à supporter tes propres regrets [Oui, en voyant que tu étais privé de voir ce que tu trouves si beau, j'ai ressenti, à cet instant, toute la violence de ton désir, AL]. »

Bibliographie

- ANONYME LATIN, *Traité de physiognomonie*, texte établi et traduit par J. André, Paris, CUF, 1981.
- AUGUSTIN, *Enarrationes in Psalmos*, texte établi par E. Dekkers et J. Fraipont, Turnhout, Brepols, Corpus Christianorum, Series Latina, 39, 1956².
- BADEL, Ch., 2013, « *Le convivium privatum* : un théâtre de la compétition aristocratique (I^{er} siècle av. J.-C. - I^{er} siècle ap. J.-C.) ? », dans C. Grandjean, Chr. Hugoniot & B. Lion (éds), *Le banquet du monarque dans le monde antique*, Rennes-Tours, p. 261-285.
- BALMELLE, C., 2001, *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine : société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-ouest de la Gaule*, Pessac.
- CARRIÉ, J.-M., 2010, « Le livre comme objet d'usage, le livre comme valeur symbolique », *Antiquité Tardive*, 18, p. 181-190.
- CARRIÉ, J.-Ph., 2010, « Les lieux des lettres dans les *villae* occidentales de l'Antiquité tardive », *Antiquité Tardive*, 18, p. 63-74.
- CHAUVOT, A., 2009, « Les barbares ont-ils un visage ? », *Ktéma*, 34, p. 229-242.
- Codex Iustinianus*, texte établi par P. Krüger, in *Corpus iuris civilis*, T. II, Berlin, 1895⁶.
- Codex Theodosianus*, texte établi par P. Krüger, *Fasciculus I, Liber I-VI*, Berlin, Weidmann, 1923 ; *Fasciculus II, Liber VII-VIII*, Berlin, Weidmann, 1926.
- CROGIEZ-PÉTREQUIN, S., 2013, « À la table des grands dans le monde romain tardif : images et réalités », dans C. Grandjean, Chr. Hugoniot & B. Lion (éds), *Le banquet du monarque dans le monde antique*, Rennes-Tours, p. 129-142.
- DUBOIS-PÉLERIN, E., 2016, « Luxe privé / faste public : le thème de l'*aedificatio* du II^e siècle av. J.-C. au début de l'Empire » dans J. Andreau et M. Coudry (éds), *Le luxe et les lois somptuaires dans la Rome antique*, MEFRA, 128, 1, p. 77-95.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Commentaria in Psalmos*, Migne, Patrologia Graeca, 23, 1857.
- GRÉGOIRE DE NYSSE, *Adversus eos qui castigationes aegre ferunt*, Migne, Patrologia Graeca, 46, 1863.
- GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, texte établi et traduit par R. Latouche, Paris, CUF, 1995.

- GUÉRIN-BEAUVOIS, M., 1997, « *Montes suspensi testudinibus marmoreis* : à propos de la représentation d'une coupole de Baïes », *MEFRA*, 109, p. 691-740.
- HARRIES, J., 1994, *Sidonius Apollinaris and the Fall of Rome*, Oxford.
- ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiae*, texte établi par W. M. Lindsay, Oxford, Oxford University Press, 1911.
- Les constitutions apostoliques*, I-II, texte établi et traduit par M. Metzger, Paris, Éditions du Cerf, Sources Chrétiennes n° 320 et n° 329, 1985-1986.
- LOYEN, A., 1943, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux derniers jours de l'Empire*, Paris.
- NERI, V., 2004, *La bellezza del corpo nella società tardoantica. Rappresentazioni visive e valutazioni estetiche tra cultura classica e cristianesimo*, Bologna.
- PERCIVAL, J., 1997, « Desperately Seeking Sidonius: The Realities of Life in Fifth-Century Gaul », *Latomus*, 56, p. 279-292.
- PLUTARQUE, *Ceuvres morales*, T. IX, 2^e partie, *Propos de table, Livres IV-VI*, texte établi et traduit par F. Fuhrmann, Paris, CUF, 1972.
- PRÉVOT, F., 2013, « La construction de son image par Sidoine Apollinaire à travers la publication de sa correspondance », dans S. Benoist & Chr. Hoët van Cauwenberghe (éds), *La vie des autres. Histoire, prosopographie, biographie dans l'Empire romain*, Lille, p. 231-248.
- PSEUDO-IGNATIUS, *Lettres*, Migne, Patrologia Graeca, 5, 1857.
- RAGA, E., 2009, « Bon mangeur, mauvais mangeur. Pratiques alimentaires et critiques sociales dans l'œuvre de Sidoine Apollinaire et de ses contemporains », *RBPh*, 67, p. 165-196.
- RORDORF, W., 1972, *Sabbat et dimanche dans l'église ancienne*, Neuchâtel.
- ROUSSEAU, Ph., 1976, « In Search of Sidonius the Bishop », *Historia*, 25, p. 356-377.
- RUMMEL, Ph. von, 2005, *Habitus barbarus, Kleidung und Repräsentation spätantiker Eliten im 4. und 5. Jahrhundert*, Berlin-New York.
- RUTILIUS NAMATIUS, *Sur son retour*, texte établi et traduit par E. Wolff, Paris, CUF, 2007.
- SHANZER, D., 2001, « Bishops, Letters, Fast, Food and Feast in Later Roman Gaul », dans R. Mathisen & D. Shanzer (éds), *Society and Culture in Late Antique Gaul: revisiting the sources*, Aldershot, p. 217-236.
- SIDOINE APOLLINAIRE, [Œuvres], T. I, *Poèmes*, texte établi et traduit par A. Loyen, Paris, CUF, 1960; T. II, *Lettres, Livres I-V*, texte établi et traduit par A. Loyen, Paris, CUF, 1970; T. III, *Lettres, Livres VI-IX*, texte établi et traduit par A. Loyen, Paris, CUF, 1970.
- SOCRATE, *Histoire ecclésiastique*, T. III, *Livres IV-VI*, texte établi par G. C. Hansen, et traduit par P. Maraval, Paris, Éditions du Cerf, Sources Chrétiennes, n° 506, 2006.
- STAAB, F., 1997, « Les royaumes francs au v^e siècle », dans M. Rouche (dir.), *Clovis, Histoire et Mémoire*, I, Paris, p. 539-566.
- VIRGILE, *Énéide*, vol. I, Livres I-IV, texte établi et traduit par J. Perret, Paris, CUF, 1977.